

**OSE**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Rapport Financier 2022-2023**

**Résultat de l'exercice 1/10/2022 – 30/9/2023**

**Au niveau des recettes,**

On constate une augmentation du montant des adhésions à hauteur de 1407 € au lieu de 976 € l'année précédente et 500 € en 2021. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation de la cotisation puisque le nombre d'adhérents ayant réglé leur cotisation reste constant (Depuis la création de l'association on dénombre 143 adhérents. A ce jour, en 2023, 99 ont réglé leur cotisation contre 100 en 2022).

Des dons légèrement en hausse à hauteur de 91,98 € au lieu de 79,29 € (2 factures d'un montant total de 29,29 € réglées par notre présidente).

La nouveauté c'est le versement de subventions par les communes de Fresnoy le Château (200 €), Montaulin (100 €) et Verrières (250 €). Encore un grand merci à ces communes. Les demandes concernant Lusigny sur Barse, Montreuil et Clérey sont restées sans réponse.

**Au niveau des dépenses,**

On note les divers achats de fournitures pour 83,46 € en diminution par rapport à l'année précédente.

L'assurance indispensable pour toute association est en forte augmentation passant de 79,89 € à 94,64 €. J'ai pris contact avec la compagnie d'assurance pour leur manifester mon mécontentement et demandé à 3 autres compagnies un devis. Tous se sont avérés beaucoup plus importants. Comme vous allez pouvoir le constater pour cette année, l'augmentation est faible 96,73 €.

Prestations diverses nous passons de 110 € à 358,98 € avec le renouvellement de l'hébergement, les flyers, les affiches, les cartes de visite, notre banderole, gerbe pour deuil.

Les adhésions à d'autres associations pour 90,00 € (la Fédération Environnement Durable FED et le Collectif Environnement Champenois En Péril).

Les frais pour prestations diverses les réceptions se montent à 262,72 €.

Le total des dépenses s'élève à 899,80 €.

L'exercice se termine donc avec un résultat positif de 1149,18 € au lieu de 638,17 € l'année précédente.

Le compte courant arrêté au 30 septembre est de 478,67 € auquel il convient d'ajouter 1 500 € placé sur un livret A (ouverture le 26 mai 2023) ce qui nous fait un solde positif de 1978,67 €.

Vous remarquerez également le nombre d'heures comptabilisées pour la bonne marche de notre association.

*Comme vous le constatez notre trésorerie se porte bien mais il ne faut pas relâcher nos efforts car 2026, année où Calycé compte bien relancer son projet, arrive très vite. Il faut toujours avoir à l'esprit que le recours à un avocat spécialisé coûte très cher et que notre trésorerie n'est pas suffisante.*

*A ce jour notre association compte 143 adhérents dont 99 se sont acquittés de leur cotisation ce qui représente approximativement 70% nous pouvons et nous devons mieux faire. Je vous demande donc de continuer à nous soutenir financièrement et nous nous engageons de notre côté à vous tenir informé de l'évolution non seulement du dossier qui nous intéresse mais aussi de l'actualité en rapport avec le développement éolien comme nous l'avons fait récemment.*

**Le budget prévisionnel du 1/10/2022 – 30/9/2023**

Au niveau **des recettes**, les adhésions sont prévues à hauteur de 1.200 €, en légère diminution par rapport à l'année précédente et en espérant des dons pour 50 € de personnes contre le développement anarchique des champs d'éoliennes.

Cette année aucune demande de subvention n'a été adressée aux communes puisque, d'après le promoteur, le projet est gelé. Mais lorsque le projet sera réactualisé nous ne manquerons pas de faire à nouveau appel à elles pour nous soutenir financièrement dans notre combat.

De ce fait, le total des recettes est revu à la baisse et se monte à 1.250 €.

Au niveau **des dépenses**,

En prévision 100 € de papeterie (dont plaquettes, flyers, ...),

96.73 € pour l'assurance (en légère augmentation)

120 € d'adhésions à des associations menant le même combat que le nôtre (FED et le Collectif Environnement Champenois En Péril),

400 € en prestations diverses (flyers gestion / maintenance de notre site internet)

Et 300 € pour les réceptions.

Le total des dépenses ressort à 1016,73 €.

Un budget donc légèrement positif de 233,27 €

A ce jour le solde de notre compte courant est de 530,13 € y compris l'assurance. Il nous reste cependant à régler nos adhésions à la FED et au collectif. Le livret A se monte à 1500 € + 26,25 d'intérêts de 2023.